

La Poterie-Cap-d'Antifer

118 éléments de patrimoine remarquable dont

112 bâtiments

de niveau 3

Aucun parc et jardin

de niveau 3

Aucun ensemble cohérent

de niveau 2



PCA1 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0481

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **366 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

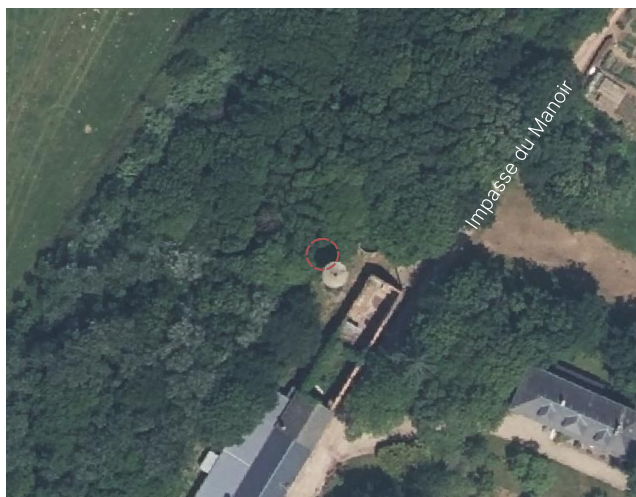
Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA2 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **30 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

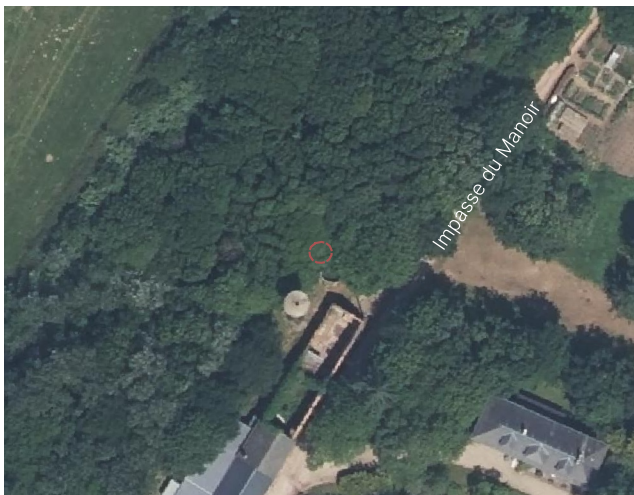
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA3 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **14 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

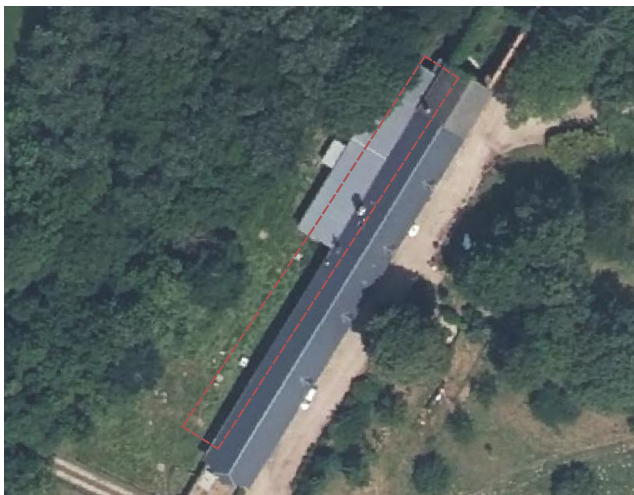
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA4 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **435 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

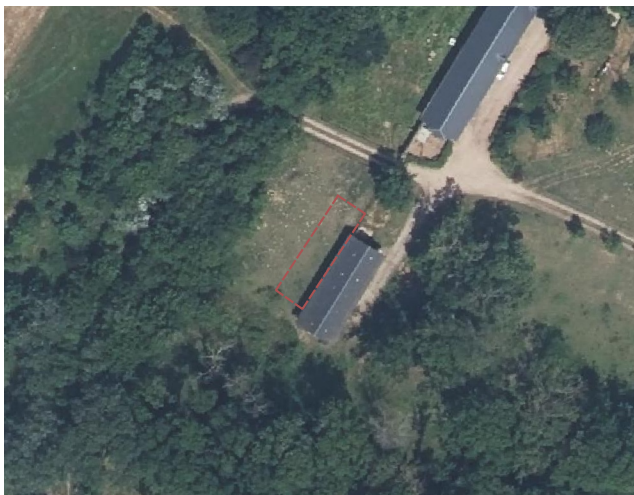
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA5 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **146 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA6 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **208 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA7 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **61 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA8 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **488 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA9 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0499

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **359 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA10 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0321



Superficie
253 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- **Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;**

- **Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;**

- **Les joints en ciment sont proscrits.**

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

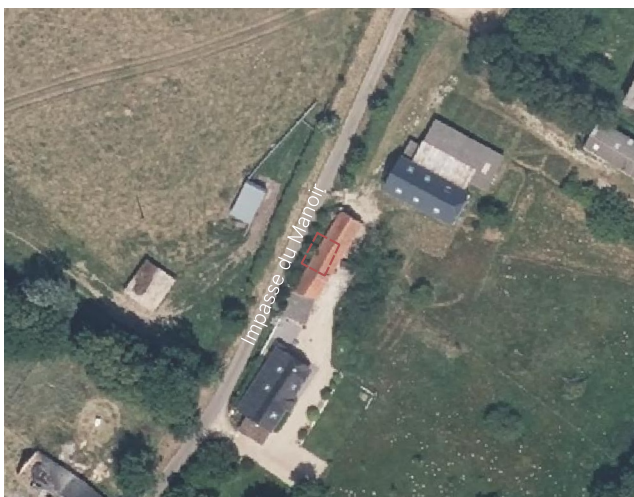
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA11 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0463

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **35 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

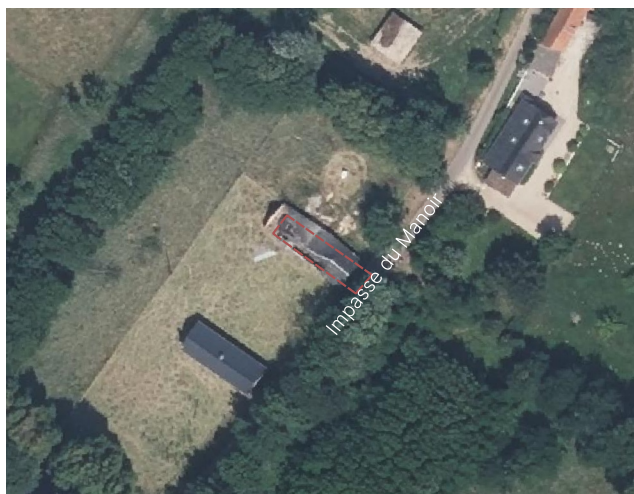
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA12 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0458

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **97 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA13 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0460

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **74 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

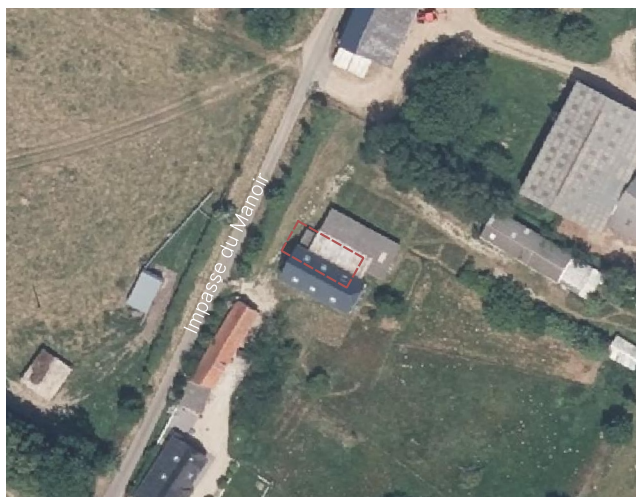
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA14 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0320

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **100 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA15 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0321



Superficie
121 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

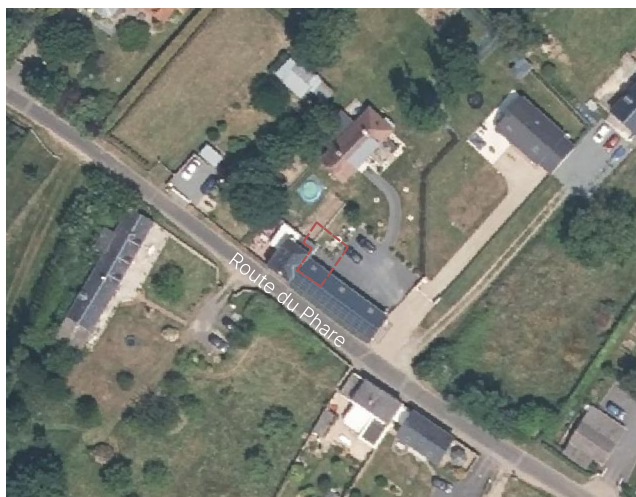
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA16 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0325

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **65 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA17 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0393

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **91 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

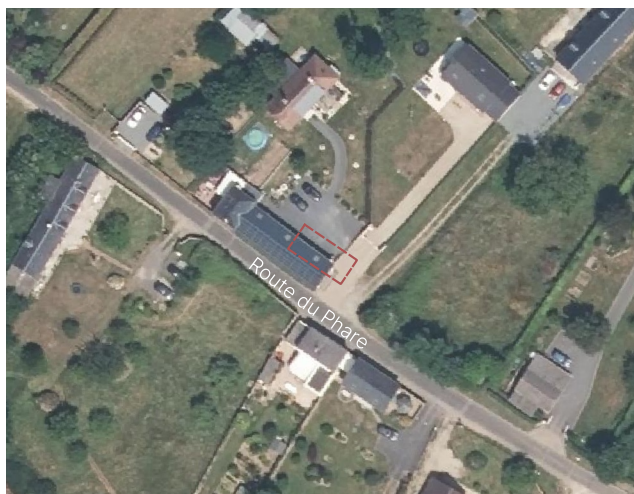
Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA18 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0483

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **73 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA19 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0467

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **43 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

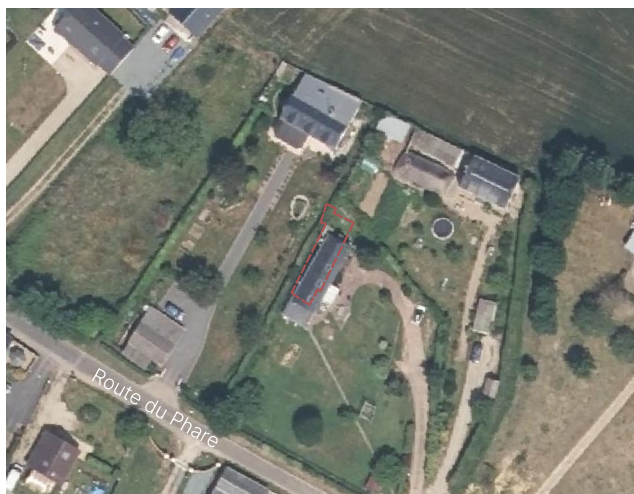
PCA20 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0475



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **93 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA21 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0474

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **42 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

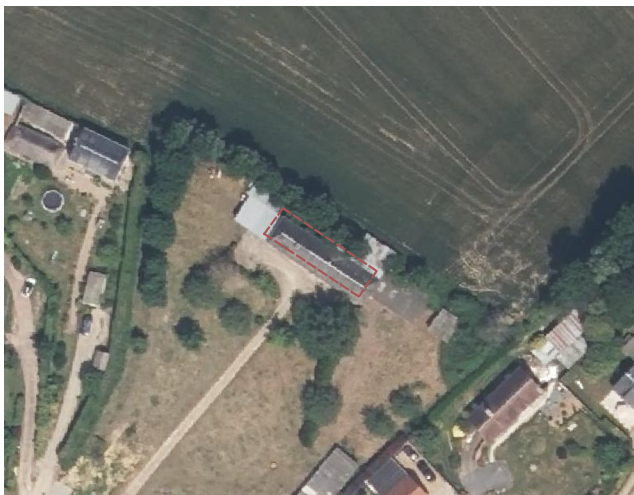
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA22 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0465

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **140 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA23 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
ZB0043

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **145 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA24 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0465

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **44 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA25 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0465



Superficie
127 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

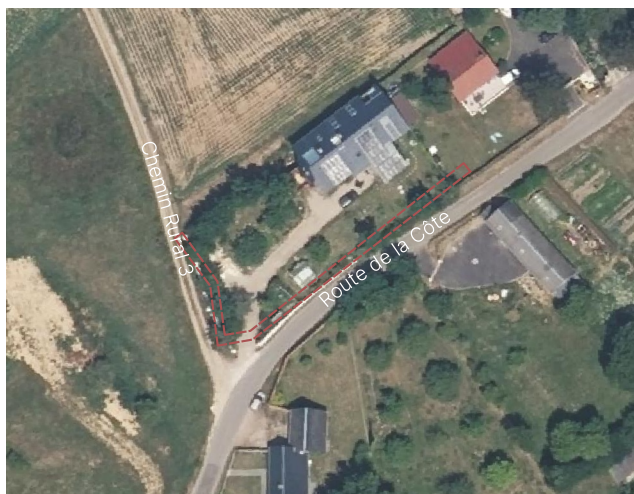
PCA26 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0354

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **152 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

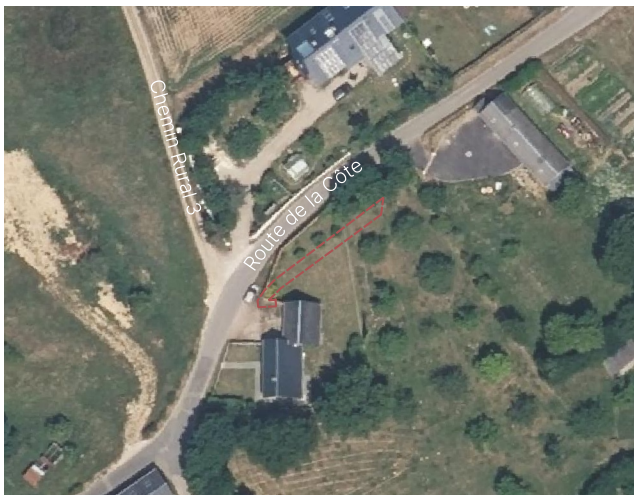
PCA27 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0384

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **71 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

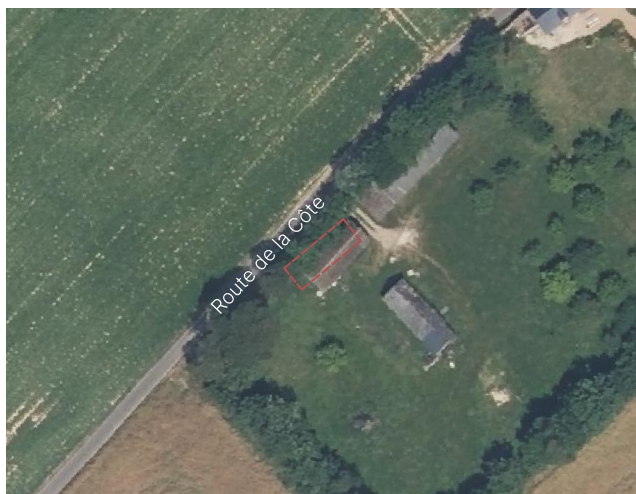
PCA28 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0443

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **84 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

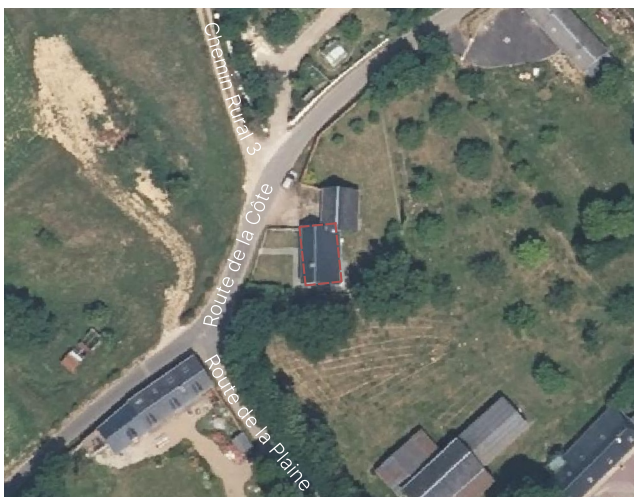
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA29 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0002

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **84 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

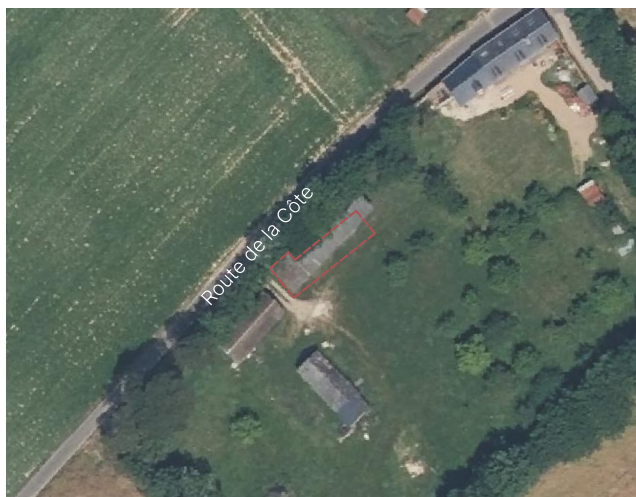
Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA30 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0443

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **128 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

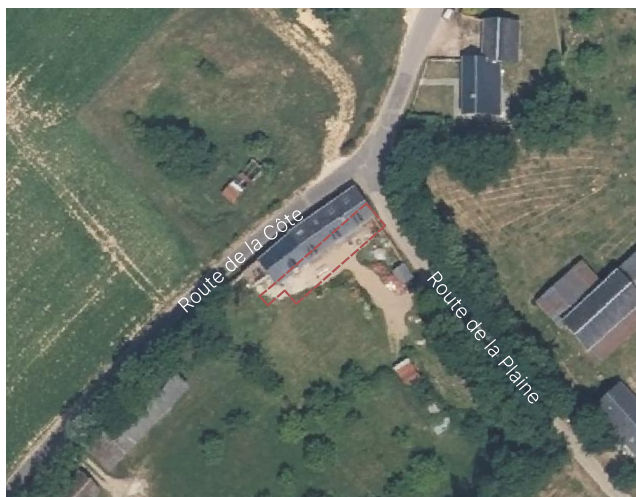
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA31 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0444

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **148 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA32 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0443

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **90 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

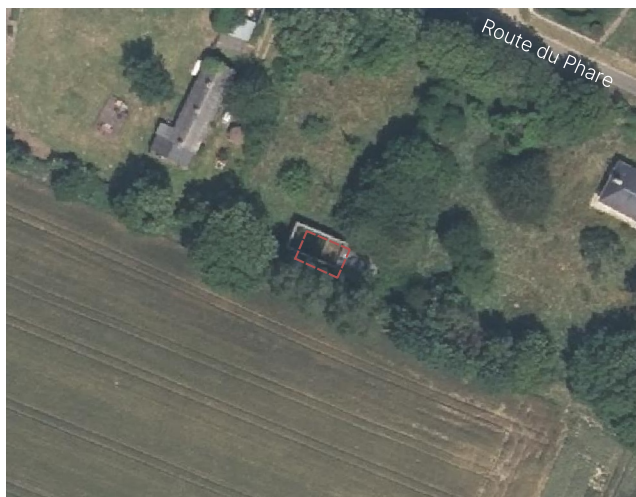
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA33 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0457

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **56 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA34 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0385

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **192 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA35 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0367

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **85 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

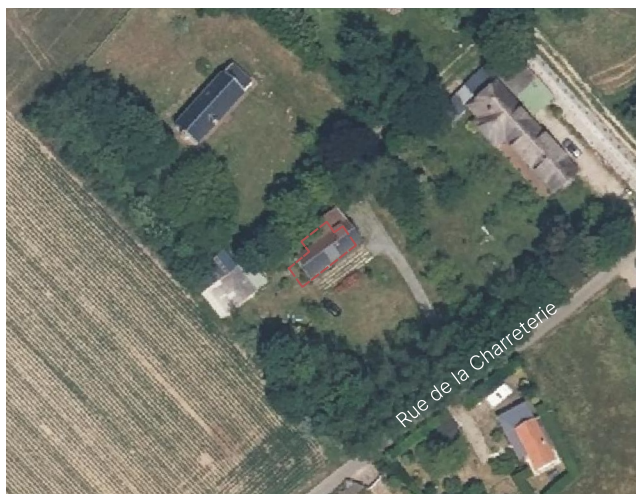
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA36 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0399

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **79 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

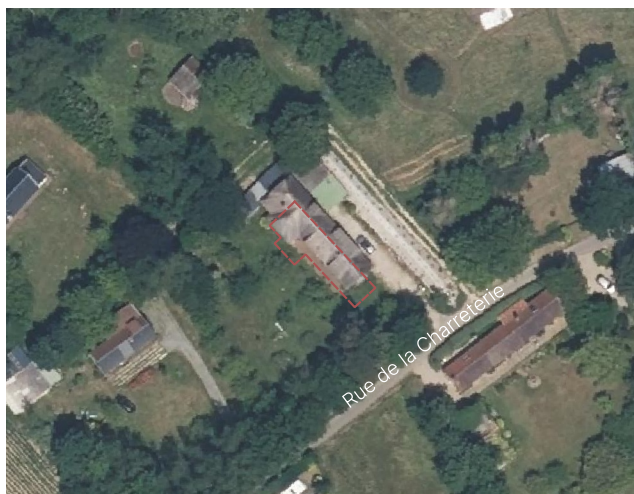
PCA37 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0398



Superficie
153 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

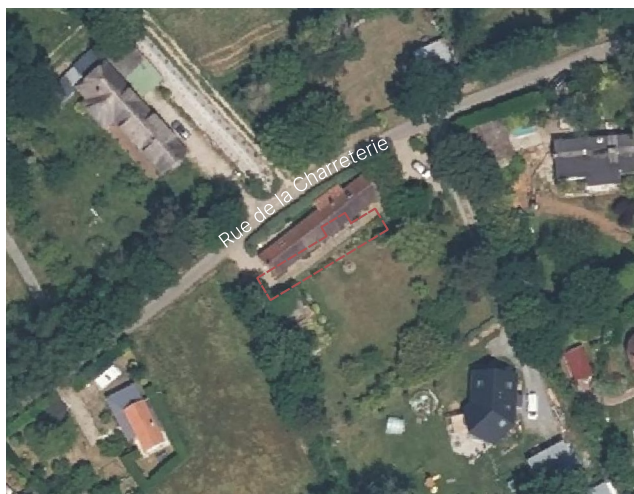
PCA38 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0489



Superficie
150 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA39 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0464

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **225 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA40 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0464

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **107 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

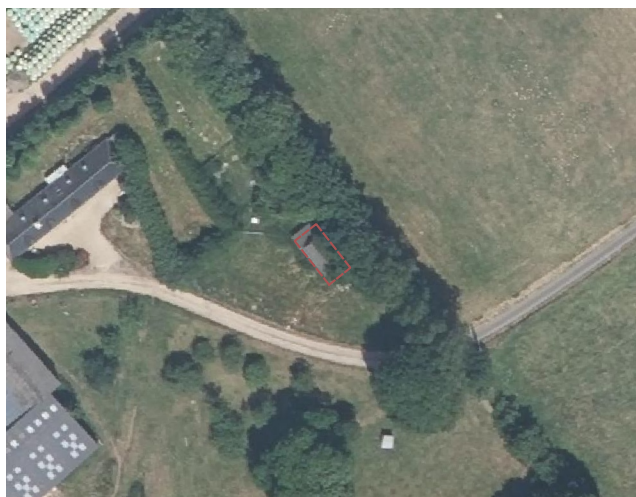
PCA41 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0464



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **60 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA42 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0500

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **141 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

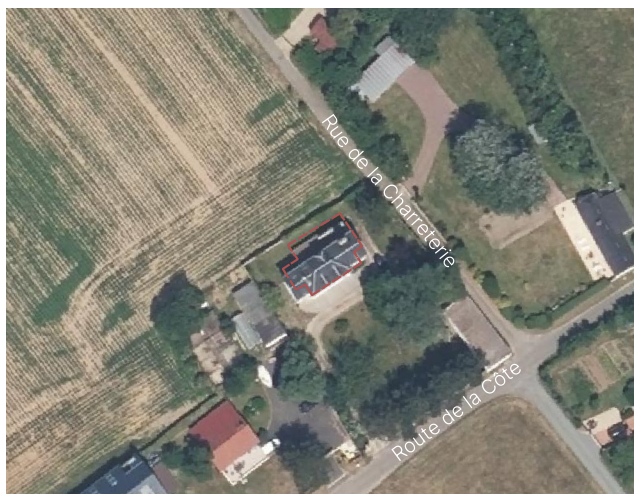
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA43 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0458

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **146 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA44 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0379

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **70 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

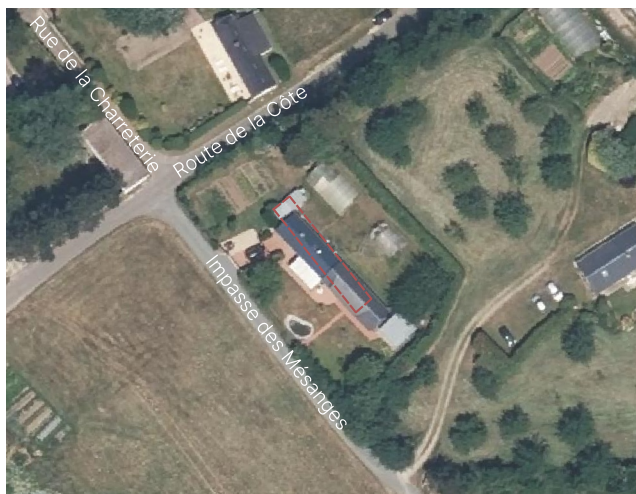
PCA45 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0370

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **107 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA46 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0419

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **161 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA47 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0419

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **229 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA48 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0419

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **135 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA49 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0469

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **150 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA50 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0469

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **75 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- **Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;**

- **Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;**

- **Les joints en ciment sont proscrits.**

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA51 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0469

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **145 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA52 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0469

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **134 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

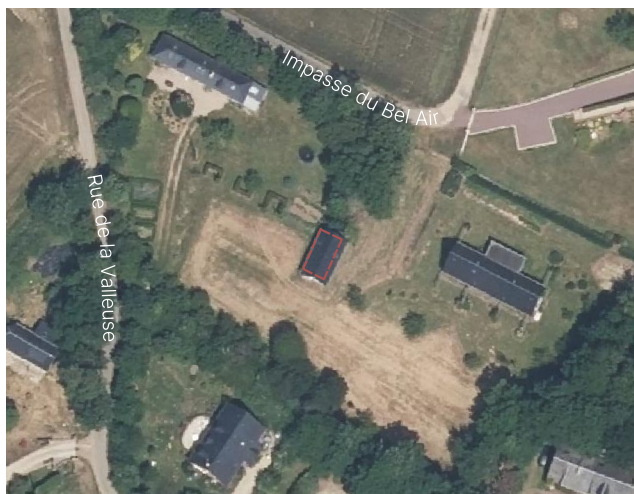
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA53 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0320

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **40 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA54 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0486

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **135 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA55 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
ZC0087

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **117 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

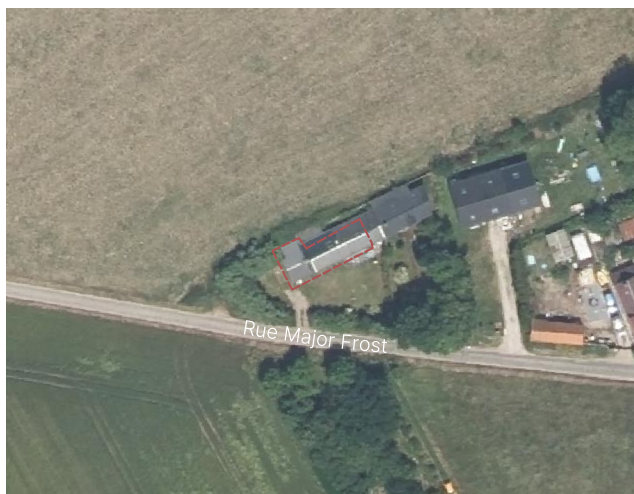
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA56 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0114

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **127 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA57 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0314



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **53 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA58 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0488

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **327 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA59 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0455

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **48 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA60 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0455

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **197 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA61 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0455

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **167 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA62 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0454

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **162 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA63 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0454

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **196 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

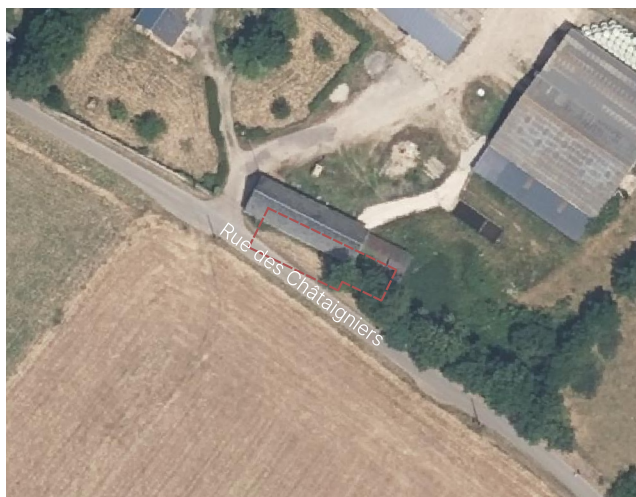
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA64 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0454

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **229 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA65 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0396

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **119 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA66 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0308

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **134 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

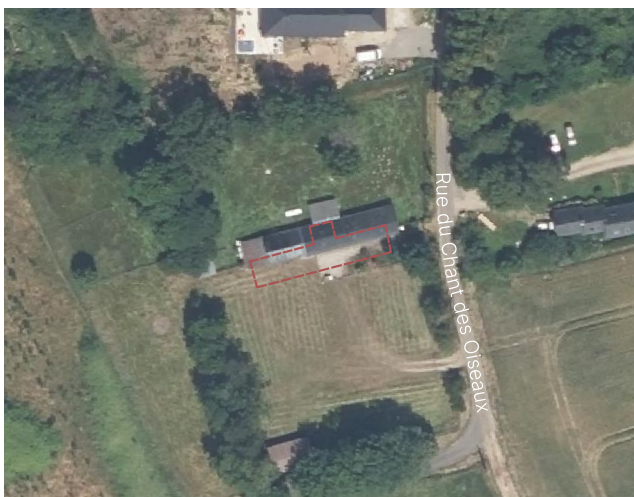
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA67 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0510

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **165 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA68 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0451

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **90 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA69 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0451

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **203 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA70 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0107

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **50 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA71 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0107

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **33 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

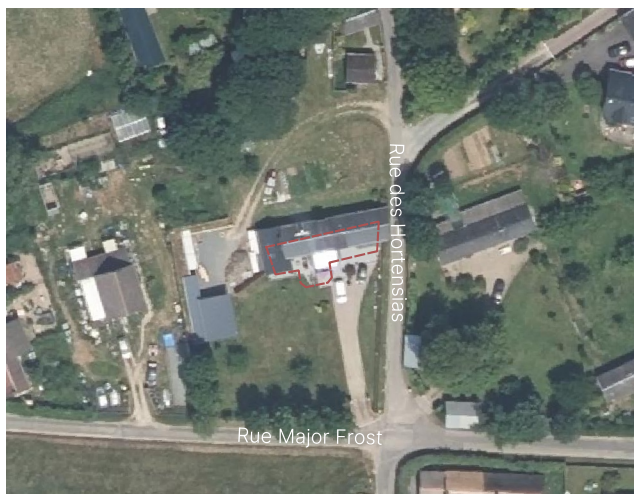
PCA72 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0454

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **148 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA73 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0496

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **145 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA74 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0453

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **158 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- **Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;**

- **Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;**

- **Les joints en ciment sont proscrits.**

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

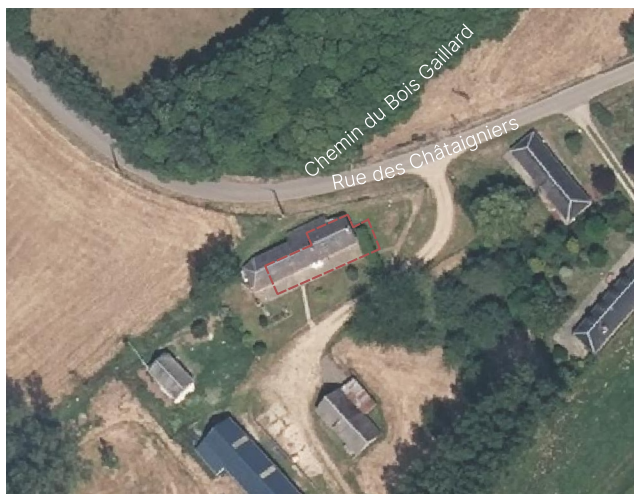
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA75 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0431

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **161 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes

caractéristiques de la région. La teinte

blanche est autorisée entre les

colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs

d'origine de qualité devront être conservés

(bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA76 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0431

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **218 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA77 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0431

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **90 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA78 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0189

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **112 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA79 • BÂTIMENT

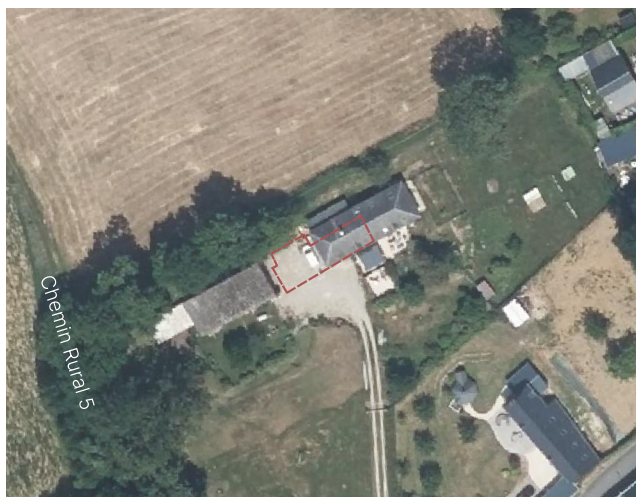
INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0428



Superficie
133 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA80 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0425

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **184 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA81 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0464

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **134 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA82 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0425

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **141 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA83 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0463

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **236 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA84 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0429

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **182 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA85 • MUR DE CLÔTURES

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0463

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **14 m²**



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

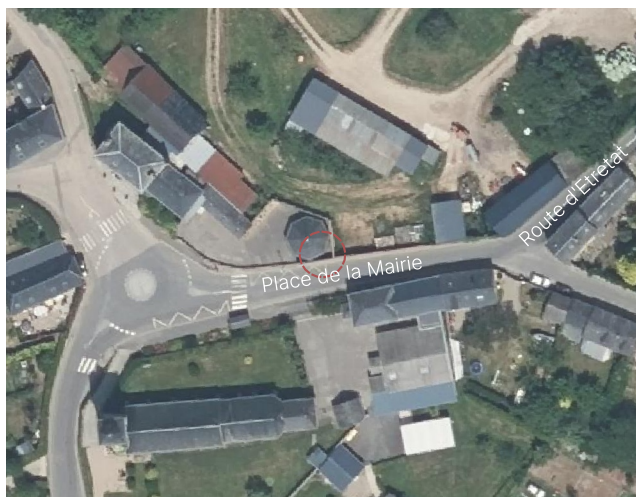
Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA86 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0426

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **64 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- **Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;**

- **Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;**

- **Les joints en ciment sont proscrits.**

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA87 • EGLISE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0487



Superficie
450 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA88 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0449

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **128 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA89 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0368



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **118 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA90 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0194

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **99 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels
(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

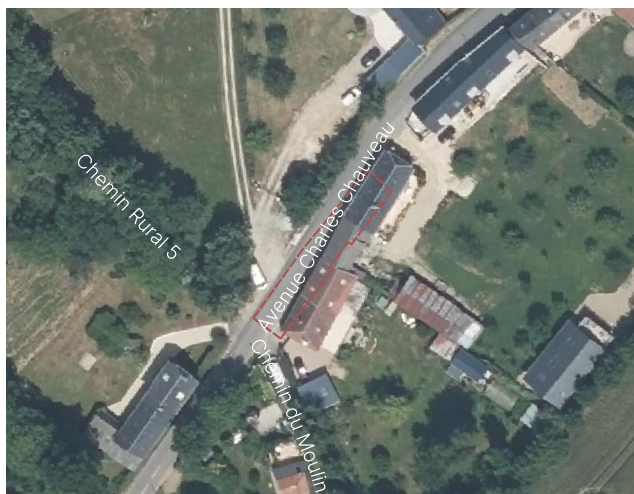
Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA91 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0449

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **247 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits. Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA92 • MUR DE CLÔTURES

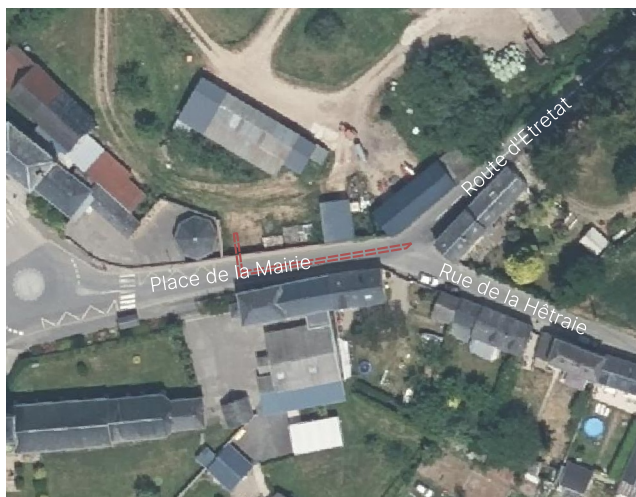
INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
0A0425



Superficie
30 m²



DESCRIPTION

Mur en brique et silex

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

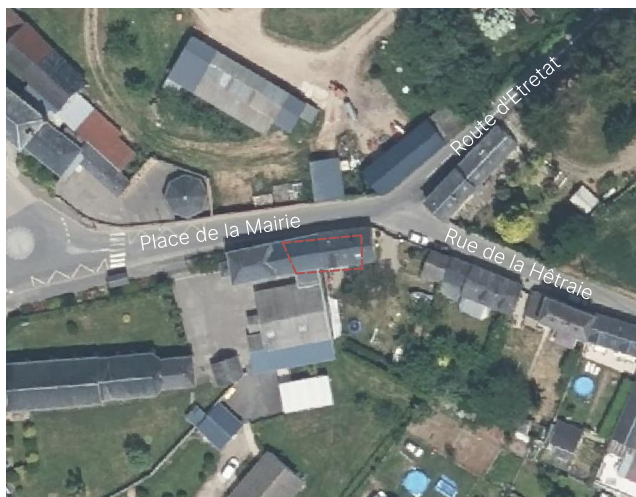
Le ravalement des murs de clôture en brique et/ou silex est interdit, les matériaux traditionnels doivent rester apparents.

PCA93 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0447

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **93 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

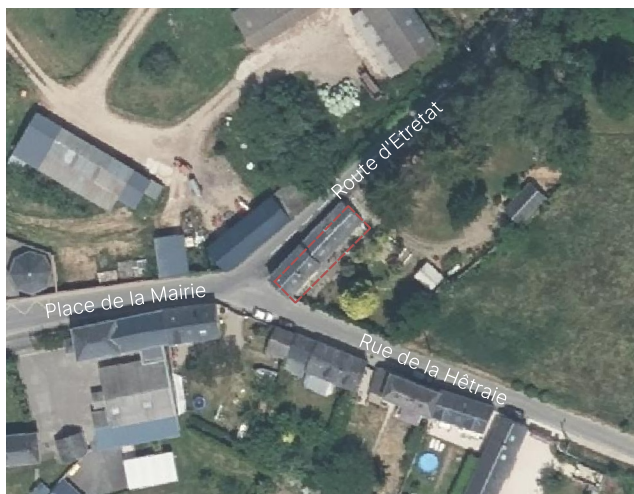
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA94 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0460

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **127 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA95 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0449

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **104 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA96 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0196

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **103 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- **Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;**

- **Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;**

- **Les joints en ciment sont proscrits.**

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA97 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
ZE0048

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **224 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA98 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
ZE0048



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **111 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA99 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0461

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **142 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

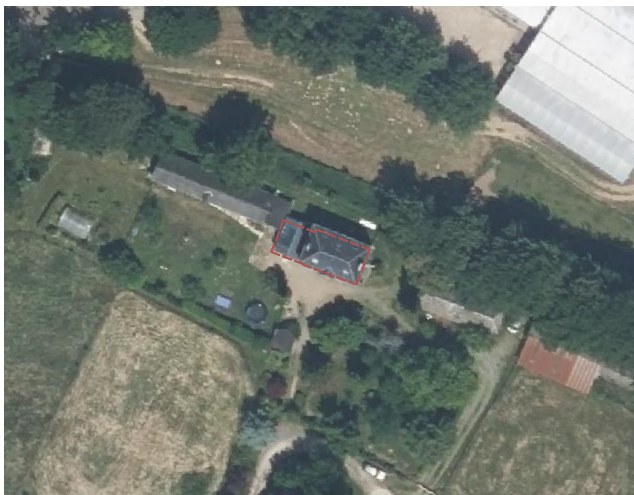
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA100 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0461

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **130 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA101 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
ZD0024

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **235 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

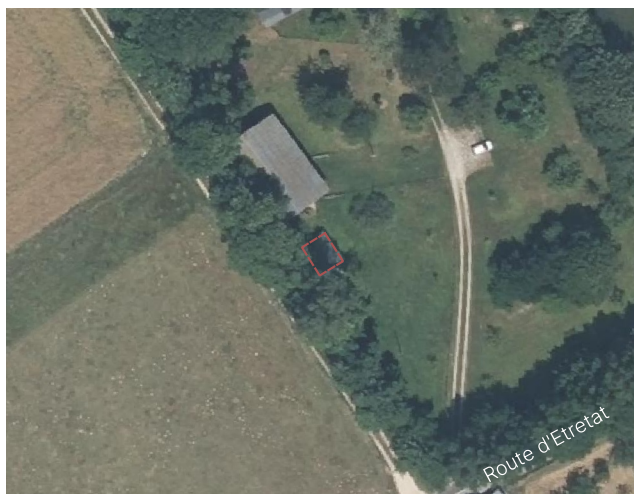
PCA102 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
ZD0024



↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **36 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

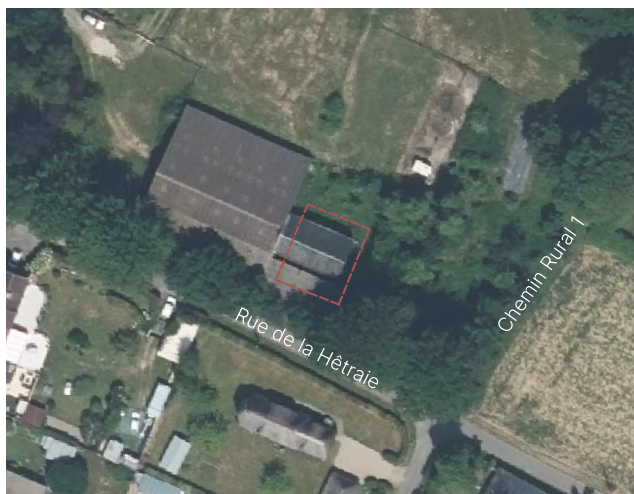
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA103 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0461

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **216 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

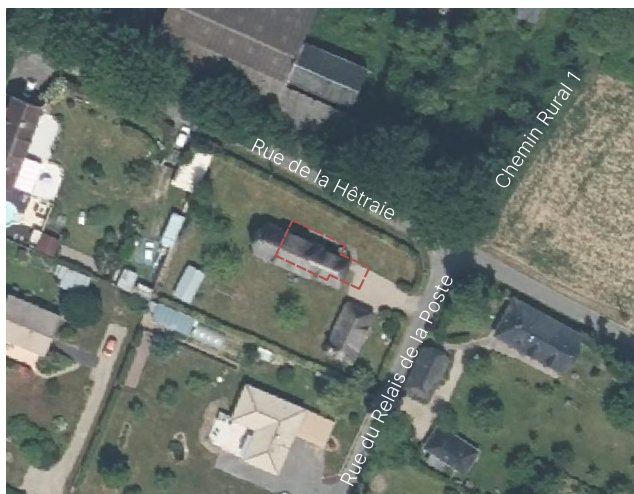
PCA104 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0305



Superficie
120 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

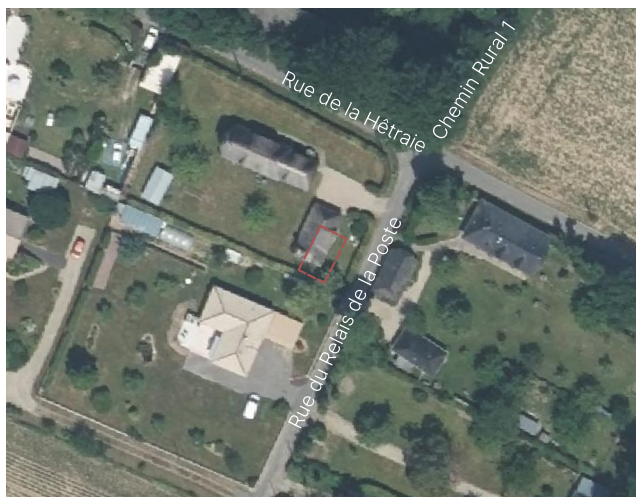
Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA105 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0305

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **56 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

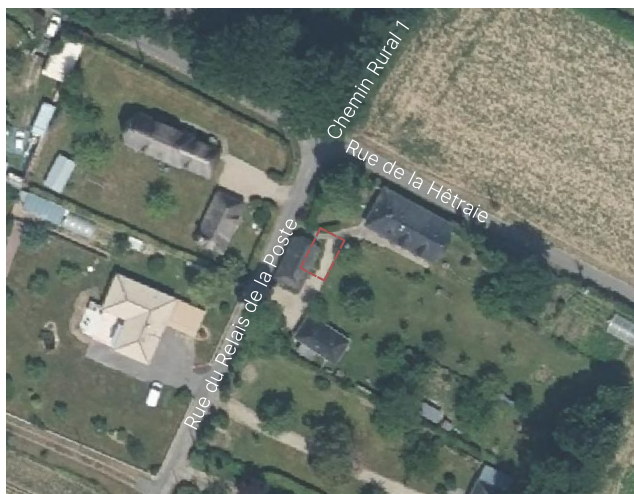
Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA106 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0467

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **47 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels
(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA107 • BÂTIMENT

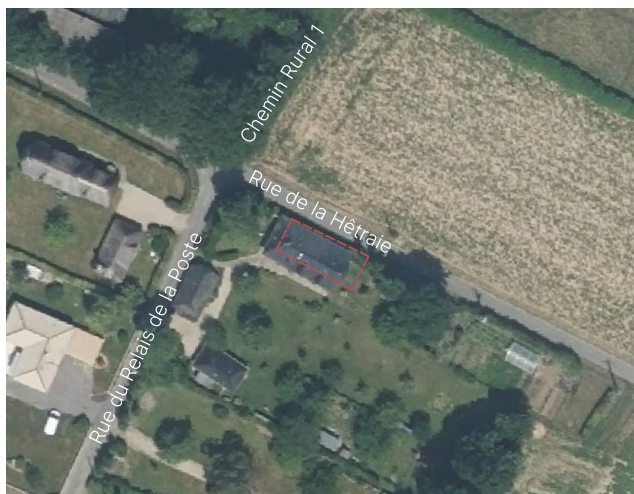
INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0467



Superficie
120 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales
des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour
les façades visibles depuis l'espace public

;

- Appareillages maçonnés (brique, brique
et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels

(brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.)
en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes
caractéristiques de la région. La teinte
blanche est autorisée entre les
colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs
d'origine de qualité devront être conservés
(bandeaux, harpages, décoration et
modénatures, etc.).

PCA108 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0465

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **77 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA109 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
OB0468

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **89 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA110 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Référence
cadastrale
OB0469



Superficie
194 m²



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA111 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
0A0493

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **145 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

PCA112 • BÂTIMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence
cadastrale
ZE0093

↖ ↗ Superficie
↙ ↘ **82 m²**



DESCRIPTION

Aucune description renseignée

PRESCRIPTIONS

Élément bâti • Niveau 3

Changement de destination

Respect des caractéristiques principales des constructions :

- Colombages apparents au minimum pour les façades visibles depuis l'espace public ;

- Appareillages maçonnés (brique, brique et silex, pierre apparents) ;

- Les joints en ciment sont proscrits.

Privilégier les matériaux traditionnels (brique, grès, enduits à la chaux, bois, etc.) en cas de travaux de reconstruction.

Les enduits doivent présenter des teintes caractéristiques de la région. La teinte blanche est autorisée entre les colombages resserrés.

Les détails architecturaux ou constructifs d'origine de qualité devront être conservés (bandeaux, harpages, décoration et modénatures, etc.).

